



Atelier N°1

Comment organiser l'extension de l'urbanisation
sur l'ensemble du territoire communal?

Objectifs de l'atelier

- Développer puis identifier via des **exemples locaux** les concepts d'agglomération, de village et de hameau.
- Eclaircir les notions **d'extension en continuité** et de « **hameau nouveau intégré à l'environnement** » / **capacité d'accueil**
- Accumuler de l'information pour préparer le séminaire INTERSCoT-SAR de juin 2017.
- Favoriser une bonne déclinaison de la loi dans les documents d'urbanisme.

Rappel de ce que dit le code de l'urbanisme

par l'ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015

L'article 121-8 stipule que :

L'extension de l'urbanisation se réalise soit en **continuité** avec les **agglomérations** et **villages** existants, soit en **hameaux** nouveaux intégrés à l'environnement.

L'article 121-21 stipule que :

Pour déterminer la capacité d'accueil des espaces urbanisés ou à urbaniser, les documents d'urbanisme doivent tenir compte :

1° De la préservation des espaces et milieux mentionnés à l'article L. 121-23 ;

1° bis De l'existence de risques littoraux, notamment ceux liés à la submersion marine ;

2° De la protection des espaces nécessaires au maintien ou au développement des activités agricoles, pastorales, forestières et maritimes ;

3° Des conditions de fréquentation par le public des espaces naturels, du rivage et des équipements qui y sont liés.

Dans les espaces urbanisés, ces dispositions ne font pas obstacle à la réalisation des opérations de rénovation des quartiers ou de réhabilitation de l'habitat existant, ainsi qu'à l'amélioration, l'extension ou la reconstruction des constructions existantes.

Pourquoi définir des agglomérations, villages et hameaux dans les PLU /SCOT?

La circulaire du 14 Mars 2006 relative à l'application de la loi littoral propose une définition des concepts d'agglomération, de village et de hameau.

Il est convenu :

- Qu'une **agglomération** constitue un groupe important de constructions formant une unité et comprenant, en plus des habitations, des équipements ou lieux collectifs administratifs, culturels ou commerciaux.
- Qu'un **village** est un groupe d'habitations assez important organisé autour d'un noyau traditionnel comprenant (ou ayant compris) des équipement ou lieux collectifs administratifs, culturels ou commerciaux.
- Qu'un **hameau** est un petit groupe d'habitations (une quinzaine au maximum) pouvant comprendre d'autres constructions, isolé et distinct du bourg ou village

Cependant, au vu de la portée **non réglementaire** de ces définitions et aux **particularités urbanistiques de la Martinique**, il est nécessaire d'avoir une définition locale de ces termes pour une **bonne déclinaison** de la loi dans les PLU et SCOT.

Enjeu

En capitalisant les connaissances acquises lors de la formation puis en les confrontant avec les connaissances personnelles des acteurs du territoire, l'enjeu sera de s'approcher d'une « **définition martiniquaise** » de chaque termes.

Déroulé de l'atelier

- Brainstorming/ échanges (15 minutes)
- Travail sur cartes (1 heure) / préparation de la restitution en sous groupe de 5 à 6 personnes, chaque groupe sur une commune
- Restitution (une personne par sous-groupe) - «30 / 40 minutes (10 minutes par sous-groupe)
- Synthèse des animateurs (30 minutes).

1) Brainstorming

- Comment définiriez-vous une agglomération, un village, un hameau en Martinique ?
- Qu'est-ce qui caractérise ou différencie ces espaces? En terme d'équipements ? De densité ?
- Pensez-vous que ces termes sont adaptés au contexte Martiniquais ?
- Qu'entendre par « extension en continuité » ?
- Comment limiter ces constructions dans l'espace ? (Développer la notion de hameau nouveau intégré à l'environnement)

2) Travail en sous groupe

Exemple de sites d'études

- Sainte-Luce
- Le Carbet
- Cap Nord
- Trinité
- Schoelcher

Supports

- Carte IGN
- Ortho Photo / cadastre
- Carte du SAR-SMVM de la commune
- PPRN
- Occupation du sol
- protections réglementaires
- Carte des zones U / UD / N des 50 pas
- PLU / carte des PADD / DOO
- Photos

Accessoires

- Marqueurs
- Crayons
- Post-it

Définir les agglomérations, villages et hameaux: justifier vos choix

3) Restitution par groupe

Présentation des cartographies / schémas et justification des choix

Réaction des participants à la suite de chaque présentation

4) Synthèse des animateurs